

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



08147530

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

04 SEP. 2008

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 412.009.280

Dénomination

(en entier) : **CLUB 7491**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Place de Steenkerque, 9 à 7090 Steenkerque

Objet de l'acte : Démissions-nominations d'administrateurs, confirmations de mandats

TITRE VIII. - Démissions - Nominations - Confirmations de mandats

Nominations et démissions approuvées lors de l'assemblée générale du 20 mai 2007

Démissions

- L'assemblée acte la démission, des fonctions d'Administrateurs de l'Association, pour des raisons de convenances personnelles de Monsieur :
Pierre Cuvelier, administrateur
demeurant rue des Couterelles, 35 à 6230 Obaix.

Nominations

- L'assemblée appelle à l'unanimité, aux fonctions d'Administrateur de l'Association Monsieur
Hugues Horlait, demeurant rue du Bucq, 8 à 7090 Steenkerque.

Nominations et démissions approuvées lors de l'assemblée générale du 25 mai 2008

Démissions

- Conformément à l'art18, l'assemblée acte les démissions, des fonctions d'Administrateurs de l'Association, de Messieurs
Hubert Marquebreucq, Président
demeurant rue du Bucq, 23 à 7090 Steenkerque
Jacques Michiels, Trésorier
demeurant rue de l'Aqueduc, 169 à 1050 Bruxelles
Fernand Michel, Administrateur
demeurant Place de Steenkerque, 1 à 7090 Steenkerque

Nominations

- Luc Declerck, Administrateur
demeurant rue de l'Hotel, 10 à 7090 Steenkerque est nommé Président
- Jean-Luc Michel, Secrétaire
demeurant Place de Steenkerque, 1 à 7090 Steenkerque est nommé Trésorier
- Paul Derycke, Administrateur
demeurant Haut Bosquet, 10 à 7090 Steenkerque, est nommé Secrétaire
- L'assemblée appelle, à l'unanimité, aux fonctions d'Administrateur de l'Association, Monsieur
Patrick Goudailler, demeurant rue du Fayt, 1 à 7090 Steenkerque

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Confirmations de mandats

- L'assemblée générale confirme à l'unanimité les mandats d'Administrateurs conférés antérieurement .
Sont réélus :

Monsieur Jean-Luc Michel, Trésorier

demeurant Place de Steenkerque 1, à 7090 Steenkerque dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 - 2013 - 2017 conformément à l'article 18.

Monsieur Jean Michiels, Administrateur

demeurant rue du Bucq, 1 à 7090 Steenkerque dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 - 2014 - 2018 conformément à l'article 18.

Messieurs Luc Declerck, Président,

demeurant rue de l'Hotel, 10 à 7090 Steenkerque

Jean-Marie Coursier, Administrateur,

demeurant rue du Bucq 67 à 7090 Steenkerque

Benjamin Coursier, Administrateur,

demeurant rue de Braine, 45 à 7090 Petit-Roeulx lez Braine dont les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011 - 2015 - 2019 conformément à l'article 18.

Messieurs Paul Derycke, Secrétaire,

demeurant Haut Bosquet , 10 à 7090 Steenkerque

Patrick Bouvez, Administrateur

demeurant Haut Bosquet, 187 à 7090 Steenkerque

David Michel, Administrateur,

demeurant rue Jean Jaures 20 à 7190 Ecaussines dont les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012 - 2016 - 2020 conformément à l'article 18.

Monsieur Hugues Horlait, Administrateur,

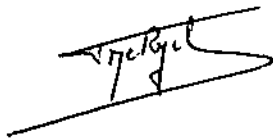
demeurant rue du Bucq, 8 à 7090 Steenkerque dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée Générale Ordinaire de 2011 - 2015 - 2019 conformément à l'article 18.

- L'assemblée générale confirme à l'unanimité le mandat de Monsieur Patrick Goudailler, demeurant rue du Fayt, 1 à 7090 Steenkerque dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012 - 2016 - 2020.

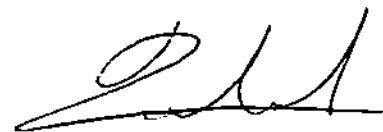
En cas de vacance d'un mandat par décès, démission ou révocation, un administrateur peut être nommé par l'Assemblée générale. Il achève dans ce cas, le mandat de l'administrateur qu'il remplace.

Pour le Conseil d'Administration :

Paul Derycke
Secrétaire



Luc Declerck
Président



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature